

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 15<sup>e</sup> séance  
tenue le 23 mars 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 avril 2009

E-15-4 AUGMENTATION DE LA TARIFICATION DES PERMIS DE STATIONNEMENT  
POUR L'ANNÉE 2009-2010

Le Comité exécutif autorise une hausse des tarifications annuelles pour l'année 2009-2010 de l'ordre de 20 \$ pour les permis de catégorie «A» et de 15 \$ pour les permis de catégorie «B et C» et hausse la tarification des permis quotidien de jour de 1 \$.

E-15-5 RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE AU 31 JANVIER 2009

Le Comité exécutif reçoit le *Rapport financier intérimaire au 31 janvier 2009* (2009-A-16/15<sup>e</sup>/1).

E-15-6 OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document 2009-A-16/15<sup>e</sup>/6/3 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

E-15-7 ENTENTE DE SERVICES PROJET DE RECHERCHE CARTAGENE – PHASE A

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion de l'Entente de services avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec dans le cadre du Projet de recherche CARTaGENE-Phase A, pour l'échantillonnage, le recrutement des participants, la conservation des consentements, la gestion des retraits et le *recontact* des participants, selon les dispositions prévues au document 2009-A-16/15<sup>e</sup>/7/1, déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur—Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer l'Entente de services, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 15<sup>e</sup> séance  
tenue le 23 mars 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 avril 2009

E-15-8 ENTENTE DE COLLABORATION DE RECHERCHE - PROJET INTITULÉ  
«SERVICES MOBILES ET INTELLIGENTS DE SUIVI MÉDICAL, DE TÉLÉ-  
VIGILANCE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES ATTEINTES DE DÉFICITS  
COGNITIFS»

Le Comité exécutif :

1. approuve l'Entente de collaboration de recherche à intervenir entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal, Ericsson Canada Inc., Rogers Wireless Partnership, Medical Intelligence Canada Inc. et le Centre de réadaptation Estrie pour le projet de recherche *Services mobiles et intelligents de suivi médical, de télé-vigilance et d'assistance aux personnes atteintes de déficits cognitifs*, selon les dispositions prévues au document 2009-A-16/15<sup>o</sup>/8/1, déposé aux archives;
2. autorise le directeur, partenariats de recherche et valorisation, M. Gilles Noël, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer l'Entente de collaboration de recherche, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-15-9 FRAIS AFFÉRENTS\*

Le Comité exécutif :

1. fixe les frais de gestion à 7,08 \$/crédit (max. 106,20 \$/trimestre) pour le trimestre d'été 2009 et par la suite à 7,50 \$/crédit (max. 112,50 \$/trimestre) à compter de la session d'automne 2009;
2. fixe les frais de rédaction de mémoire et de thèse à 349,50\$/session pour la session d'été 2009 et à 362,00 \$/session à compter de la session d'automne 2009;
3. au-delà des hausses générales déjà prévues par le MELS, augmente de 5 % les droits de scolarité des étudiants internationaux pour les cours des familles sciences pures et génie;
4. au-delà des hausses générales déjà prévues par le MELS, augmente de 16,55 % les droits de scolarité des étudiants internationaux pour les cours des familles administration et droit, de façon à ce que les droits de scolarité des familles administration et droit soient au même niveau que ceux des familles sciences pures et génie;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 15<sup>e</sup> séance  
tenue le 23 mars 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 avril 2009

5. créé, en remplacement de la cotisation automatique non obligatoire (CANO) sur les frais technologiques, une CANO frais technologiques et de soutien au montant de 8 \$/crédit sans plafond quant au nombre de crédit, et ce, dès la session d'été 2009. Convient que les sommes ainsi recueillies seront réparties ainsi: 5 \$/crédit pour le maintien et le développement de services technologiques à nos étudiants, 2 \$/crédit pour l'amélioration et le développement de projets en support à la vie étudiante, 1 \$/crédit pour une bonification du développement de nos collections aux bibliothèques; et
6. fixe des frais facultaires de 175 \$/session à compter de la session d'automne 2009, pour les étudiants du nouveau programme en sciences biopharmaceutiques de la Faculté de pharmacie;
7. mandate la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, afin qu'elle procède aux ajustements réglementaires nécessaires à la mise en place des hausses mentionnées ci-haut.

---

\* La décision E-15-9 a été modifiée selon les termes de E-25-2.

E-15-10      PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ

Le Comité exécutif prend acte des actions prises dans le cadre du *Projet de gestion intégré*.

E-15-11      CITÉ DU SAVOIR (LAVAL)

Sous réserve que les autorités gouvernementales donnent leur aval, le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à compléter toutes les démarches afin de contracter un emprunt maximal de 17 M \$ aux fins du paiement des améliorations locatives du bâtiment à être livré en juillet 2010 ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer le bail et le sous-bail amendé, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 15<sup>e</sup> séance  
tenue le 23 mars 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 avril 2009

E-15-12.1 NOMINATION DU TITULAIRE DE LA CHAIRE MARCEL ET ROLANDE GOSSELIN  
EN CHIRURGIE THORACIQUE ONCOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE  
MONTREAL

Le Comité exécutif nomme M. Moishe Liberman, titulaire de la *Chaire Marcel et Rolande Gosselin en chirurgie thoracique oncologique de l'Université de Montréal*, pour un mandat d'une durée de cinq ans, débutant le 1<sup>er</sup> mars 2009 et se terminant le 28 février 2014.

E-15-13.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATION DE PROFESSEURS  
ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon les documents 2009-A-16/15<sup>e</sup>/13.1 (série 1 à 3) déposés aux archives.

E-15-13.2 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DU FONDS BARRÉ

Le Comité exécutif nomme M. Daniel Lamontagne, membre du Comité du Fonds Barré pour un mandat d'une durée de quatre ans, débutant le 23 mars 2009 et se terminant le 31 mai 2013.

E-15-13.3 NOMINATION D'UN MEMBRE ÉTUDIANT AU COMITÉ DE DISCIPLINE –  
RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Le Comité exécutif nomme Mme Imen Naili membre du Comité de discipline, à titre de membre nommé parmi les étudiants, pour un mandat d'une durée de quatre ans, débutant le 23 mars 2009 et se terminant le 31 mai 2013.

E-15-13.4 NOMINATION DES MEMBRES D'UNE DIVISION D'UN COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes pour former une division d'un Comité de discipline :

- M. Maxime Rhéaume, chargé de cours, Faculté de droit (membre et président de la division);

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 15<sup>e</sup> séance  
tenue le 23 mars 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 avril 2009

---

- M. Éric Peters, étudiant (membre);
- M. Jean-Luc Sénécal, professeur titulaire, Faculté de médecine (membre).

E-15-14      OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2009-A-16/15<sup>e</sup>/14 (série 1 à 28) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier